

Monsieur le président,
mesdames et messieurs les jurés,
mesdames et messieurs,

J'ai accepté de jouer le rôle de procureur dans ce tribunal non par défiance vis-à-vis de l'éducation artistique et culturelle, mais au contraire par forte conviction éducative et politique : je suis convaincue qu'une société à visée démocratique se doit de permettre à l'ensemble de ses membres de disposer des moyens d'expression, de compréhension et de représentation du monde pour y prendre part, y prendre place. C'est donc forte de cette conviction que je voudrais vous mettre en garde aujourd'hui, au titre du ministère public que je représente, sur les chausse-trappes de la question qui nous rassemble : « faut-il faire de l'éducation artistique et culturelle à tout prix ? ».

Ce tribunal des générations futures, permettez-moi de le prendre au sérieux – non pas avec gravité et lourdeur, ce qui est autre chose, mais comme un espace de paroles et de discours qui me tiennent à coeur, qui sont pour moi vivantes, importantes et significatives. Nous parlons du fait que les humains ne se nourrissent pas que de pain ou de gazole, mais de signes, de sens, de représentations et de mots. Nous parlons d'une certaine idée de la culture, comme un équivalent symbolique de notre peau, selon les mots de Patrice Meyer-Bisch, interface pour tout individu entre l'intérieur et l'extérieur de lui-même, qui le met en permanence en relation avec le reste du monde, lui permet de percevoir et sentir ce monde qui l'entoure, mais aussi qui est visible socialement en permanence. Nos cultures nous permettent de démultiplier nos vies étroites, en parlant d'elles et en les reliant à d'autres vies que les nôtres. Elles sont ancrées dans nos trajectoires, nos mondes sociaux, nos langages. Et il n'est pire mort symbolique que celle de voir son existence niée faute de représentations qui lui parlent d'elle, qui lui parlent.

Je déclare donc à ce titre que ce tribunal n'est pas compétent pour traiter de cette question dans un registre juridique, telle qu'elle est posée aujourd'hui – ou alors que cette question n'est pas compétente pour que nous en débattions ici sérieusement.

D'abord parce qu'il s'agit d'une question éminemment politique et morale, comme nous l'indique sa formulation binaire : « faut-il » appelle une réponse par oui ou par non. Or au vu de la composition de cette salle, pouvons-nous envisager un seul instant que la réponse des jurés, d'ici une heure, pourrait être « non » ? Que dire alors d'une question qu'il est impossible de discuter ? Je vous rappelle que philosophiquement, s'il n'est pas permis de dire ici qu'il ne faut pas faire d'EAC à tout prix, alors nous nous plaçons dans l'impossibilité de dire pourquoi et surtout comment il serait important d'en faire. Eblouis par la binarité, il nous est impossible d'évoquer les réalités, les contradictions, les conditions matérielles de cette politique publique.

Cette question me pose un autre problème, d'un point de vue grammatical : elle est impersonnelle – où se cache donc le sujet pour qui « il faut » ou « il ne faut pas » ? Nous parlons d'une politique publique, mise en place par deux ministères conjoints. Et nous ne savons pas très bien aujourd'hui qui demande s'il faut ou s'il ne faut pas, de quel point de vue se place-t-on. Qui fait de l'EAC... et pour qui, dans quelles intentions ?

Troisième difficulté : elle est remarquablement imprécise. « Fait-on de l'EAC » comme on fait la cuisine ? Sans prendre la peine de dire si c'est avec ou sans recette, dans un restaurant ou chez soi, de façon exceptionnelle, professionnelle ou quotidienne ? Pour passer de bons moments ou pour se nourrir en apports journaliers ? Sans sujet et sans contexte, vous ne prendriez pas au sérieux « faut-il faire ou pas la cuisine ? »... et vous vous apprêtez à répondre à « faut-il faire de l'EAC ? ».

Dernier chausse-trappe, et non le moindre : « à tout prix ». Une adhésion de principe nous est demandée, sans conditions ni nuances. J'aimerais que nous puissions évoquer des réalités, sociales, humaines, structurelles ou institutionnelles. Par exemple, quel est le prix de l'EAC ? Qui seraient les payeurs, et qui seraient les pots cassés ? Ou, pour reprendre le titre récent de Michel Feher, qui investit dans l'EAC, et sur qui investit-on, qui doit rendre des comptes ? L'EAC peut être définie, dans les textes comme « la transmission du patrimoine commun ciment de la société française et européenne »... puisqu'il est question de ciment, permettez-moi une petite incursion sociologique : au pays de l'égalité des chances ce sont souvent les mêmes qui font les plans et les mêmes qui remplissent la bétonnière ou tiennent la pelle. Tiendrait-on là un objet de travail pour l'éducation artistique et culturelle ?

Je précise enfin que je n'ai aucun doute sur la sincérité de qui que ce soit, sur les bonnes volontés à l'oeuvre dans cette salle ou ailleurs, et sur l'intérêt d'initiatives particulières portées dans ce cadre. Mais nous parlons ici d'une politique publique, qui ne peut pas se nourrir de bonnes volontés, qui a besoin de prendre en considération le contexte de société dans lequel elle s'inscrit, d'être discutée et mise en problème pour ne pas produire l'inverse de ce qu'elle souhaite, par ignorance, inconséquence ou cécité involontaire. Tous et toutes avons besoin de nommer le projet de société auquel elle contribue : il n'est pas si évident. S'agit-il de produire des consommateurs de biens culturels ? De fournir des moyens d'expression ? De fabriquer des salariés efficaces ? De lutter contre des inégalités ? Alors comment et avec qui, autour de quel objet commun ? A l'heure du libéralisme dominant, il me semble que nous ne pouvons plus parier sur des évidences tacites partagées par tous.

Enfin et au nom des générations futures que vous convoquez de façon symbolique, de la même façon qu'il ne faut pas laisser la gestion aux gestionnaires, il semble primordial de ne pas laisser la culture ou l'éducation à ses professionnels... notre avenir n'est pas soluble dans la technicité, nous avons besoin de liens, de relations et de débats publics partagés !

Je vous invite donc, mesdames et messieurs, à envisager plutôt de répondre à d'autres questions : par exemple « au nom de quoi faudrait-il faire de l'EAC à tout prix » pour tenter d'entendre à quels moments l'EAC n'est pas suffisante, précisément pour nous donner les moyens d'une EAC plus humble et effective que principielle et théorique.

Pour délibérer sérieusement, nous avons besoin des termes d'un problème, comme en mathématiques : nous pouvons les chercher. Quels sont les effets éducatifs, sociaux, politiques de telle ou telle action d'EAC, ou d'un dispositif ? Et quelles limites et contradictions ? Ou encore : Que transmet-on quand on veut transmettre de la culture en partant du principe que ceux et celles à qui on s'adresse en sont démunis ? Pour qui les prend-on ? Ou sous un autre angle : quel nom plus précis donner à l'EAC pour rouvrir le champ culturel aux sciences et techniques, à l'artisanat, à tout ce qui s'invente et qui relie ?

Je reprendrai pour terminer les mots de l'élue québécoise Catherine Dorion, , qui nous permet un peu de recul par rapport à notre contexte national, et qui parle de culture autrement que sous l'angle des contenus, des biens et des équipements à fréquenter. Catherine Dorion parle de la solitude comme pierre angulaire de tous nos problèmes de société, solitude également entendue comme désintégration de la culture. Elle propose d'envisager la culture comme « l'ensemble des façons d'entrer en contact, ces façons très diversifiées d'être ensemble qu'on invente sur le tas, qu'on perfectionne en passant du temps ensemble et qu'on adapte sans arrêt pour être un autre » et elle poursuit « la culture est la richesse la plus belle qui soit, parce que contrairement aux millions de dollars, si elle n'est pas partagée, elle ne vaut plus rien. Elle est un anticorps naturel contre la solitude ».

Comptant sur votre considération et votre intégrité, mesdames et messieurs les jurés, je vous propose donc de garder en tête ces questions lors de l'audition des témoins et vous remercie de votre attention.